

JEAN ESMEIN

## *La défense*

### I. — L'ÉTAT DES LIEUX

La zone du nord-est de l'Asie n'est pas une zone de confrontation continue comme celle du commandement de l'OTAN. On y voit plutôt des affrontements intermittents, à l'exception de la Corée où existe un front étroit. En outre, sauf pour la Chine, les progrès des armes complexes sont conçus ailleurs ; les systèmes d'armes sont importés. Les peuples ne discutent pas autant que ceux d'Europe des implications qu'ils discernent dans les programmes d'armes nouvelles.

L'ambiguïté pour les Japonais est qu'ils assistent au contrôle, autour d'eux, d'armes de théâtre à longue portée de plus en plus sophistiquées bien qu'ils ne regardent pas leur pays comme une terre d'opérations. Comme leur expérience est que les puissances qui disposent du feu nucléaire ne se contentent pas de le montrer, ils frissonnent par moments. Evidemment la scène militaire proprement dite reste en Corée — et dans la mer d'Okhotsk pour les sous-marins nucléaires ; mais des changements politiques peuvent se produire, comme la démilitarisation de la Corée, si bien que le Japon serait invité à porter des armes nucléaires. Il est important que les Américains ne décident pas de faire de la région une zone d'affrontements.

Nous savons en Europe ce que représente le pouvoir de certains responsables de théâtres disposant du feu nucléaire, se référant à un chef d'Etat qui n'est pas celui du pays, mais les Japonais pensaient échapper à cette situation. Si quelque chose la rend inévitable, les affaires militaires prendront une importance plus grande en politique et les pouvoirs devront être repensés.

## II. — LA LÉGITIMITÉ

Dans la défaite de 1945 le Japon a perdu son armée et l'Etat a été détruit. Le Japon est entré dans un nouveau monde. Un Etat nouveau vit le jour au bout de quelque temps. Il a été construit sur des bases idéologiques différentes de celles qui avaient précédé. L'occupation américaine — régime transitoire mais puissant — devait amener le Japon à fonder un nouveau système politique non militaire. L'histoire de la défense au Japon à partir de ce moment-là est devenue surtout une histoire politique. Elle a commencé par le dégoût de la guerre et s'est continuée par la grève du zèle.

Cette histoire aurait pu simplement renouveler celle de la Grèce dans la république romaine. Les Américains s'étaient conduits réellement comme Montesquieu estime que les Romains firent : « ... ils jugèrent les rois pour leurs fautes et leurs crimes particuliers (1)... ils établirent peu à peu comme une maxime chez les Grecs, qu'ils ne pourraient avoir aucune alliance, accorder de secours ou faire la guerre à qui que ce fût sans leur consentement » (2). Mais ce sont les Américains qui échangèrent d'avis et dès lors on assista à une scène aux rôles renversés puisque les Japonais y jouèrent le pacifisme et les Américains l'instigation au réarmement.

Les années qui suivirent la deuxième guerre mondiale sont l'époque où toutes sortes de pays du monde étaient prêts à s'enrôler dans une idéologie. Au Japon, alors que la Voix du Peuple (le communisme) et la Raison (l'école) montèrent en vague et retombèrent, il ne resta que le Pacifisme et le code des affaires à l'américaine. Certes la société n'ayant pas été arrachée de ses bases anciennes, il y a toujours un petit nombre de partisans du Japon militaire, mais ils sont à l'extrême-droite et peu nombreux. Un des thèmes de l'idéologie enseignée aux jeunes a trouvé un terrain si bon que le peuple japonais a renoncé à une carrière politique en Asie pour en concevoir une autre figurant au palmarès nouvellement instauré par la paix américaine.

Il faut dire que, si imparfaits qu'aient été les efforts de l'école publique pour établir des programmes d'histoire et de philosophie d'une réelle valeur, les enseignants n'ont pas attendu que cette refonte soit complète pour prendre le pacifisme en charge. La loi de base de l'enseignement de mars 1947, en les engageant à « faire aimer la vérité et la sincérité comme constituants d'un Etat et d'une société

(1) *Considérations*, chap. VI, Ed. La Pléiade, p. 106.

(2) *Considérations*, chap. V, Ed. La Pléiade, p. 99.

de paix », leur donnait une raison pour commencer. Mais, de plus, le slogan d'après-guerre de leur principale formation syndicale, le Nikkyôshô : « Les gosses que nous enseignons, nous ne les enverrons plus à la guerre ! » les électrisa. De 1947 jusqu'à maintenant, la minorité qui voudrait que le Japon donne à ses forces armées encore bâtardes (appelées forces d'autodéfense) la légitimité constitutionnelle qui leur conviendrait a bien vu que ses chances ne s'accroissaient pas.

Les problèmes de l'administration de la défense sont pourtant convenablement réglés (budget, recrutement). L'armement est surtout américain, sauf pour la marine. Mais le contrôle civil des militaires — une question capitale à cause du souvenir des événements des années trente — est toujours tellement compliqué que les militaires disent qu'ils pourraient bien être anéantis avant d'obtenir le droit de riposter.

Il n'est pas aisé d'inscrire une doctrine stratégique dans la doctrine politique contraignante. Deux vues se heurtent, l'une bornant la mission des forces armées japonaises à la réduction des éléments hostiles ayant pénétré au Japon, l'autre les chargeant de prévenir toute attaque directe d'un ennemi contre le territoire. La première semble avoir prévalu pendant longtemps. Elle n'a pas bonne presse parce qu'elle fait apparaître les forces d'autodéfense comme des forces du maintien de l'ordre.

Tout compte fait le Japon ne donne pas à ses forces armées d'autre mission que la défense insulaire, même si on y comprend la protection des convois maritimes sur deux routes jusqu'à la distance de 1 800 kilomètres. Les Américains estiment dissymétrique leur alliance militaire avec un pays qui ne se défend que lui-même, alors que c'est la deuxième puissance économique du monde libre. Les Etats-Unis pourtant ne forcent pas le Japon, parce qu'ils connaissent le coût qu'ont dû payer les Premiers ministres japonais qui ont pris sur eux de jouer le jeu de l'alliance malgré leur opinion nationale (Kishi et Suzuki).

Le cas de Kishi — le renouvellement des accords de sécurité mutuelle avec les Etats-Unis, en 1960, et sa démission — est vraiment le meilleur pour analyser le problème de la légitimité des pouvoirs. Le Gouvernement avait pour lui les codes et les usages. En revanche une partie agissante du public mit en cause la légitimité de son action. Cinq cent mille manifestants entourèrent le Parlement, forcèrent les grilles. Il y eut un mort parmi les manifestants. La séance de ratification des accords se déroule devant un Parlement croupion et dans des conditions contestables, même selon le règlement de la chambre qui était alors en vigueur.

On ne peut rappeler cette histoire sans dire que peu de temps auparavant la Cour suprême avait jugé que le traité de sécurité était une question politique de si haut niveau — en rapport avec la survie de l'État — qu'elle devrait être réglée par le Parlement, le cabinet *et en définitive par le peuple*, déclaration d'une indétermination exaspérante étant donné que la Cour aurait dû prendre une responsabilité de conseil constitutionnel. Mais pour finir elle établissait qu'en dernier recours la légitimité résidait dans la volonté du peuple. Le cabinet pensait qu'il tenait une légitimité suffisante de son investiture par le législatif. Le peuple n'en jugeait pas de même. On ne peut s'expliquer ce qui suivit que si on admet qu'au Japon la coutume fait juger en faveur de celui qui est titulaire de l'action quand il est en conflit avec celui qui dispose des droits théoriques (par ex. un directoire qui avait vendu l'un des chiens d'une société, se trouvant en conflit avec le conseil d'administration qui n'avait pas voulu ratifier, a été confirmé par les tribunaux dans son droit de décider la vente). Dans le cas du Premier ministre Kishi, la décision du Gouvernement, mal ratifiée par le Parlement, a d'abord été exécutée (dans la consternation, il est vrai, d'une partie de la population relativement si grande que le cabinet n'a pu faire autrement que de se démettre). Par la suite les questions de défense ont paru dissuasives à tous les gouvernements qui auraient été tentés d'agir de la même façon que Kishi.

Deux actions s'opposaient : une action populaire théoriquement légitime mais non chiffrée en termes de majorité et une action politique théoriquement non légitime mais évaluable en termes de pouvoir. Les premiers acteurs ont renoncé à la légitimité populaire, peut-être d'après l'idée qu'il ne faut laisser subsister que la partie des affaires pour laquelle le solde est incontestable. Mais que le chef ait dû ensuite démissionner nous en dit long sur la persistance, même au Japon, du « mandat du peuple » (comme on dit dans la tradition chinoise).

L'événement est de ceux qui font rechercher où se trouve le véritable centre politique au Japon. Plus le parti libéral-démocrate s'est trouvé réélu et réinvesti dans la majorité parlementaire, plus il s'est organisé pour tenir le pouvoir. (On crédite parfois l'administration d'une grande part de pouvoir, mais elle emprunte ce pouvoir à la légitimité du parti comme l'a bien montré récemment Odawara Atsushi au Centre de Recherches et d'Analyses du *Journal Asahi*.) Cependant, s'il faut reconnaître que le parti est au pouvoir, on ne peut pas dire qu'il est en charge. L'imprécision dans le droit de prendre des décisions, qui résulte de cette distribution des rôles, est un handicap pour le Gouvernement en matière de défense, du moment que les

forces de défense ne sont pas admises par la Constitution. Le fait que le cabinet ait pu une fois trancher — parce qu'il est en charge — n'a rien fait qu'inhiber les cabinets suivants.

Comme je l'ai indiqué plus haut, les interprétations politiques du parti prévalent, et quelquefois deviennent des règles, bien qu'elles ne soient pas légalement établies. C'est le cas pour la formule d'après laquelle les dépenses inscrites au budget de défense ne doivent pas excéder 1 % du produit national brut estimé l'année en cours, formule en usage depuis 1976 et qui ne repose que sur une déclaration du Premier ministre d'alors. Mais de telles règles influent même sur le programme des autres partis comme si les formules du PLD avaient une chance plus grande d'être générales. Par exemple, le Parti socialiste, après une pirouette, admet aujourd'hui que les forces d'auto-défense sont légales bien qu'inconstitutionnelles (curieux principe, en tout cas dans son expression et si on ne fait pas d'analyse de conscience).

Tout ceci vient de ce que le PLD est sensible à la volonté populaire. Il a raison puisqu'il est situé déjà au plus court chemin de la légitimité. Pas question, dans ces conditions, d'ignorer les règles du parti qui s'imposent dans les questions constitutionnelles de défense (pas d'actions armées à l'extérieur du territoire ; missions en mer restreintes au cadre de la sécurité mutuelle). L'Institut de Polémologie et d'Études stratégiques, le RIPS (3), déplore le compartimentage des trois forces armées (terre, mer, air), l'usure due aux efforts nécessaires pour parvenir à des décisions (aussi bien budgétaires, par suite des rivalités, que stratégiques, par suite de l'impuissance de l'état-major général des Armées soumis au contrôle civil) ; le parti tient aux formules qui lui semblent avoir rendu la défense acceptable par le pays. Ainsi le parti réverbère un certain nombre d'idées du peuple, de telle sorte qu'à plus ou moins juste titre le schéma de l'électorat conservé au parti sert de modèle pour tous.

Ce type de relations a contribué à entretenir l'indifférence du peuple pour les questions stratégiques. Ian Davidson, écrivant dans le *Financial Times*, a fourni récemment deux exemples caractéristiques de cette attitude. Satô Seizaburô, professeur à l'Université de Tokyo (Tôdai) et « analyste iconoclaste », selon l'expression de l'auteur, « proposa il y a cinq ans de créer le premier cours d'études stratégiques à Tôdai. Mais ses supérieurs l'en dissuadèrent fortement parce que cela aurait provoqué des controverses dans le milieu universitaire ». En second lieu, Sakanaka Tomohisa, l'un des chroniqueurs des

(3) Research Institute for Peace and Security.

questions de défense les plus réputés du *Journal Asahi*, aime ce qu'il fait, « mais l'ambiance pour les questions qu'il traite est si défavorable qu'il quitte le *Journal* pour prendre un poste universitaire ». Revenant sur l'interprétation de la Constitution dans les perspectives d'un changement éventuel pour un système de défense collectif, Ian Davidson ajoute que « jusqu'à présent l'interprétation choisie exclut tout ce qui paraît avoir un relent de sécurité collective » (4).

### III. — LE COURS DES CHOSES

Dans un pays dont les bases de la puissance nationale se sont considérablement affermiées depuis vingt-cinq ans et vers qui de différents côtés les regards se tournent en attendant de lui qu'il joue un rôle nouveau, certains Japonais préconisent d'adopter des structures plus fortes et de prendre assez vite des engagements internationaux, d'autres estiment que le Japon a encore plus à gagner en ne changeant rien, du moins pendant quelque temps. On peut se figurer que chacun des milieux les plus influents dans la vie politique a son point de vue sur les questions de sécurité, d'organisation de la défense et de la stratégie, un point de vue dont on pourrait donner une image d'ensemble, mais différent suivant qu'il s'agit du Parti libéral-démocrate qui contrôle le pouvoir, de la diplomatie qui est responsable des relations internationales, et des milieux d'affaires — c'est-à-dire du patronat et des entreprises —, lesquels essayent de faire pression sur les décisions. Ces différences de points de vue sont sensibles à une époque où les changements dans l'entourage sont grands et où les nouveaux moyens du pays suscitent de la part des autres puissances des intentions de collaboration ou de refoulement.

Pour essayer de représenter ce qui peut constituer ces points de vue, j'imagine une situation futuriste, comme dans un roman de politique fiction. Admettons qu'à la veille du renouvellement du président du Parti libéral-démocrate, c'est-à-dire, si les forces politiques n'ont pas changé, du Premier ministre japonais, le président du Conseil de l'Etat de Chine populaire demande une étude à ses services d'intelligence. On peut supposer que, du côté japonais, la loi de redécoupage électoral est enfin passée. Le Premier ministre japonais a dû faire accepter à son parti une diminution probable du nombre de ses sièges dans les élections à venir, parce qu'il avait besoin de cette loi pour préserver son pouvoir de dissolution de la chambre basse. En contre-

(4) *The barrier that may soon fall*, Ian Davidson, F.T., 4 février 1985.

partie son prestige personnel est atteint. Il voudrait que le parti modifie sa Constitution pour pouvoir se présenter une fois de plus à la présidence. Cependant ses chances de réussir sont minces. Les observateurs étrangers sont incapables de dire si le Premier ministre japonais sera reconduit ou qui lui succédera.

En Chine, le Président du Conseil de l'Etat récapitule à ce moment-là un certain nombre de circonstances qui sont apparues récemment. En premier lieu les Etats-Unis réclament de la Chine qu'elle contribue, par les moyens en son pouvoir, à hâter la réunification de la Corée — nous sommes en automne 1986 ! Les Chinois voient dans cette insistance américaine une manœuvre pour déstabiliser le Japon. La Corée se trouverait comparativement démilitarisée. Il y aurait retrait des forces armées étrangères. Le Japon constaterait qu'il se retrouve en première ligne et il devrait renforcer sa défense nationale et prendre des responsabilités internationales. Les Chinois se rappellent de quelle manière Nixon et Kissinger, quand ils voulaient rétablir les relations avec la Chine, ont déclaré qu'ils pourraient bien amener le Japon à devenir nucléaire si les Chinois ne se montraient pas assez bien disposés. D'ailleurs Nixon a bien demandé au Premier ministre Satô de faire fabriquer la bombe par le Japon lors de la visite de ce dernier à Washington en automne 1969 (5).

Les Américains ne se bornent pas là. Leurs premières recherches en vue de fabriquer des équipements antimissiles de hautes performances pour l'IDS ont donné quelques résultats, disent-ils. Cependant ils attendent un concours des Chinois car la Chine dispose d'un minerai très rare qui, sous forme d'alliage, produit un matériau doué de propriétés magnétiques extraordinaires.

Le Président Chinois n'élabore pas les idées que la nouvelle posture américaine fait naître en lui, mais il demande à ses services de lui faire un rapport. L'objet n'est pas d'étudier les avantages et les inconvénients d'une entente avec les Etats-Unis sur les questions de l'IDS et de la Corée, mais d'estimer quelles attitudes pourraient prendre les milieux japonais influents dans la politique à l'égard d'une nouvelle défense nationale et de l'arme atomique au Japon. Le rapport doit porter sur les opinions des milieux d'affaires, du Parti libéral-démocrate et de la diplomatie japonaise. Il faudrait qu'il soit terminé quelques jours avant que l'on connaisse le nouveau chef du Gouvernement japonais.

Je mesure combien il est vain d'imaginer un tel problème et, plus encore, de croire que je pourrais écrire de bonnes solutions. Aussi ne

(5) Voir Seymour Hersch, *The Price of Power*, p. 148, 378, 380-382.

faut-il voir dans cet essai qu'un assemblage d'impressions dans lesquelles d'autres que moi pourraient introduire de meilleurs éléments offrant une plus grande cohérence.

En ce qui concerne les milieux d'affaires le rapport dirait que leur perception de la menace soviétique n'est pas aiguë, qu'ils croient que l'IDS est en voie de réussir aux Etats-Unis et que les Soviétiques, engageant des dépenses considérables dans le même domaine, sont obligés de freiner le développement économique auquel la nouvelle équipe dirigeante voulait donner la priorité. Le patronat et les entreprises regardent la défense nationale japonaise comme bien assurée par les Etats-Unis, ne ressentent pas l'obligation de faire une grande confiance aux forces armées japonaises, mais voudraient qu'il y ait plus d'armement japonais dans les structures prévues pour l'intervention sous commandement interallié. A leurs yeux la mission des forces armées japonaises est la défense des îles mais avec une marine et une aviation très équipées et, de plus, une plus grande participation aux systèmes de contrôle des armes de riposte américaines. Ils voudraient équiper ces systèmes avec des moyens électroniques japonais. Ils acceptent de domicilier un plus grand nombre d'armes américaines au Japon. Ils pensent que le contrôle partagé de certains types d'armements modernes dans le nord de l'océan Pacifique est possible.

Quant à l'arme nucléaire ils pensent que des armes américaines de ce type circulent déjà en zone japonaise et que le mensonge est absurde. Ils seraient disposés à fabriquer des armes nucléaires au Japon. Ils approuveraient que le Conseil national de Sécurité dispose de pouvoirs plus étendus mais ne s'opposeraient pas au système de la double clé avec les Américains. Cependant, en matière de secret des armements, ils n'échangeraient dans le cadre de l'IDS que des techniques concernant les nouveaux matériaux, et encore ! à la double condition que les royalties soient conséquentes et que les entreprises-mères puissent continuer à les utiliser.

Finalement, à l'égard de la Chine, ils ne voudraient donner aucune assistance technique militaire et il serait même douteux qu'ils concourent au projet d'une entente diplomatique — à plus forte raison stratégique — avec la Chine populaire.

En ce qui concerne le Parti libéral-démocrate, lui non plus n'est pas fortement sensible à la menace soviétique. Il attribue aux forces armées japonaises une mission de défense insulaire et il accorde sa confiance aux forces armées dont le Japon s'est patiemment pourvu en dépit des difficultés constitutionnelles. Les politiciens pensent qu'ils perdraient leur électorat s'ils préconisaient un réarmement

plus important. Dans ces conditions leur point de vue est que les militaires japonais tirent le meilleur parti du budget des forces armées. Ceux-ci s'arrangeraient pour refouler les ennemis qui voudraient débarquer au Japon. Avant tout, ils ont les moyens et la préparation qu'il faut pour être capable de réduire toute tentative de subversion.

Ces politiciens jugent aussi que le contrôle civil est bien organisé et qu'il faut prendre beaucoup de précautions si on veut donner plus de pouvoir de décision aux militaires. Ils ont admis le renforcement du Conseil national de Sécurité mais ils voudraient le contrôler de telle sorte que si le Conseil dispose de moyens rapides d'action dans le cas d'alerte interne, ce qui est bon, en revanche il n'ait pas le pouvoir de décider seul dans le cas de menaces signalées au voisinage du Japon. Ils discutent que l'ordre d'ouvrir le feu puisse être laissé aux militaires même pour défendre leurs points d'appui en cas d'attaque par surprise.

Le parti ne s'ouvre pas à un nouveau type de relations avec les Etats-Unis, ni lorsqu'on évoque l'accès des bases américaines du Pacifique nord à l'aviation et à la marine japonaises, ni lorsqu'il s'agit de domicilier des armes américaines au Japon en plus de celles qui sont admises par les accords en vigueur. Ces accords, il faudrait qu'on en parle le moins possible. On ferait mieux, en outre, de ne pas évoquer le transit des armes atomiques américaines par le Japon. De toute façon le Japon doit proscrire la bombe. Aux yeux d'un certain nombre de politiciens l'idée même de la fabriquer comporte le risque de faire perdre au Japon le soutien politique des Etats-Unis. Le Gouvernement américain peut se trouver dérouter par des réactions qui lui apparaîtront d'abord comme paradoxales. Pour comprendre il faut se remémorer combien l'image du parti dans l'électorat japonais a toujours profité des visites des ministres conservateurs à Washington, mais aussi qu'il faut que le résultat de ces visites puisse être présenté comme en harmonie avec les vœux du peuple japonais.

Le parti pense sans doute qu'il n'y a pas beaucoup de chances que l'IDS produise plus qu'un progrès des techniques amenant une présence étendue des industries de l'homme dans l'espace. Les Japonais y contribueraient mais leurs découvertes devraient être réservées à l'industrie japonaise : en effet le parti a toujours besoin du soutien des électeurs protectionnistes.

Quant à la question d'une assistance technique militaire du Japon à la Chine, le parti n'y serait pas favorable mais admettrait que les Japonais peuvent faire comme les Américains.

La diplomatie japonaise est discrète, aussi ne s'avise-t-on pas

couramment que sa conception de la mission des forces armées nationales est probablement plus entreprenante que celle du parti de gouvernement. On peut être sûr que les diplomates comprennent l'évolution des armes et qu'ils ont depuis longtemps apprécié jusqu'à quel point l'alliance (sécurité mutuelle) implique la participation du Japon aux réseaux américains d'observation, d'écoute électromagnétique, de télécommunication et de guidage, du moment que sa position géographique avancée est une donnée majeure du système défensif.

D'autre part la diplomatie doit tenir compte de ce que les réalisateurs des meilleures techniques japonaises, pour la plupart des entreprises, voudraient fournir les équipements qui entrecroiseront leurs rayonnements au-dessus du ciel japonais. Reste à savoir si la pensée des diplomates japonais est influente sur leur entourage au Japon. Le ministère des Affaires étrangères japonais a plus d'une fois imposé son point de vue dans les conflits où il se trouvait opposé au ministère des Finances (rarement) et au MITI (plus fréquemment) et il a eu le triomphe modeste. Cependant la conception de la défense n'est pas un domaine dans lequel les diplomates japonais ont le dernier mot. Même s'ils pensent que les missions des forces armées devront reposer sur des systèmes d'armes de plus en plus techniques et bien intégrés avec les systèmes américains, ce n'est pas à eux qu'il appartient de réclamer qu'on bâte la réalisation de ces systèmes.

En contrepartie, cette diplomatie admet des hypothèses variées. Si entreprenante que soit sa conception de la défense par rapport à celles des autres forces politiques, il n'est pas impossible que, d'un autre côté, la diplomatie fasse des efforts pour réaliser une meilleure entente diplomatique — et même stratégique — avec la Chine.

A l'égard de l'URSS elle prévoit une importante accélération de son développement économique au cours des dix prochaines années, en tout cas estime qu'un tel développement est possible, sans que l'Union Soviétique se prenne au jeu de l'escalade des dépenses de recherche militaire contre les Etats-Unis (la mise au point de systèmes défensifs spatiaux), également sans qu'elle paraisse vouloir faire un principe de s'entendre avec les Américains sur le contrôle des armes. D'ailleurs la diplomatie japonaise est sceptique quand aux chances que l'IDS aboutisse à des armes. Ce projet s'éternisera pense-t-elle ; il y a mieux à faire pour les industriels japonais que de se laisser fasciner. La sauvegarde des industries japonaises sera mieux assurée par un glissement vers une sorte de division internationale du travail et le renoncement au protectionnisme, que par l'émulation des techniques à caractère national affirmé.

Sur la question de l'arme nucléaire, on se tromperait en croyant que la diplomatie japonaise pourrait, pour le moment, en adopter l'idée. Son point de vue est que la bombe attirerait des ennemis au Japon ; notamment qu'elle compromettrait gravement ses relations avec la Chine. D'ailleurs n'y a-t-il pas quelque chose d'invraisemblable dans le jeu des Etats-Unis s'ils laissent entendre qu'ils pourraient bien pousser le Japon à devenir nucléaire ? La diplomatie japonaise a conscience qu'une partie de la préférence des Etats-Unis pour le Pacifique par rapport au reste du monde est due à la Chine : elle n'y voit rien d'inquiétant. Au contraire, le Japon en profite.

En revanche, si la configuration des points d'appui qui servent à l'Amérique dans la région du Japon change, il faut bien accepter un nouveau type de relations avec les Etats-Unis, admettre que les Etats-Unis stationnent de nouvelles armes au Japon. Subsidiairement, on peut dire que la diplomatie japonaise perçoit la menace soviétique d'une manière concrète. Aussi non seulement estime-t-elle que les forces armées japonaises devraient être plus modernes et mieux intégrées, mais encore qu'il faudrait leur reconnaître un plus grand droit d'initiative, dans la dépendance d'un Conseil national de Sécurité énergique et svelte, dans lequel elle serait représentée elle-même auprès des chefs d'état-major et du Premier ministre.

Pour résumer ces trois points de vue on peut dire que si le Japon voyait la première ligne de défense dégarnie entre lui et le nord-est de l'Asie, il se renforcerait, mais surtout en prêtant un concours plus grand aux systèmes offensifs spatiaux américains. C'est sous l'influence conjuguée de ses milieux d'affaires et de sa diplomatie qu'il serait amené à une nouvelle posture de défense. Le parti de gouvernement reconnaîtrait sans doute la nécessité de cette évolution, mais il s'efforcerait d'en modérer le tempo. Il serait surprenant que le Japon devienne nucléaire en peu de temps. En revanche l'arme atomique américaine n'aurait plus à se cacher au Japon. Enfin le changement de vision de la guerre qu'entraînera l'utilisation militaire de l'espace devrait amener le Japon à réaliser divers systèmes pour son allié sur son sol.

Par contre il n'est guère vraisemblable que le Japon pour lui-même entre dans la compétition pour la maîtrise de l'espace.

#### IV. — D'OU VIENDRA LA DÉCLINAISON ?

Les conjectures qui précèdent nous ont fait sortir un instant de la mécanique des forces politiques intérieures. En définitive, quelles que soient les options, les décisions qui seraient prises dans des circons-

tances futures, mais imaginaires, dépendraient de la composition des pouvoirs ayant le crédit le plus grand dans le pays.

Le lecteur s'est probablement déjà familiarisé avec l'alternative japonaise consensus-vote dans les essais qu'il a lus, ceux de T. J. Pempel par exemple : le véritable jeu politique s'opère entre des sous-groupes du parti qu'on appelle factions, qui forment des coalitions ; dans les cas où les consignes de vote leur paraissent forcées, les politiciens cherchent à sortir du formalisme et à passer aux explications entre hommes. Cette sorte de décrochement apparaît nécessaire quand une forte minorité veut changer d'hommes ou remettre en cause une politique.

Or certaines factions ont déjà pris une dimension trop grande pour que la coutume des votes bloqués reste praticable. En outre on s'attend que le redécoupage électoral fasse sortir de l'alternative ci-dessus, parce que l'affaiblissement de la représentation parlementaire du PLD l'obligerait à se coaliser avec d'autres partis qui n'ont pas tout à fait le même fonctionnement que lui. Si cela se produit, le vote reprendra le sens que nous lui connaissons dans les démocraties. De plus, si on entrait dans une politique de coalition interpartis, la pluralité des opinions devrait être prise en considération d'une façon nouvelle, plus créative de décisions sans moule. Les idées sur la défense ne seraient plus alors réglées seulement par les schémas du PLD mais élargies ou réformées par les débats parlementaires. En revanche il n'y aurait plus d'autres freins aux abus de la force armée que la sagesse qu'on attribue aux assemblées et la méfiance japonaise des extrêmes qui, de nos jours, n'est pas oblitérée par l'angoisse ou par de grandes passions.

Il reste que, si pour nous la question la plus souvent posée à propos de la défense au Japon est « Que fera ce pays pour pouvoir lui aussi employer la menace ? », les Japonais n'imaginent pas les choses ainsi et la question qui se pose pour eux est tout simplement : « Que va-t-il nous arriver ? » Qu'advient-il si à cause des armes nucléaires américaines chez nous on nous menaçait à nouveau de nous infliger le feu atomique ? Les deux questions qui viennent d'être énoncées sont complémentaires mais on n'en prend qu'une à la fois d'habitude. J'ai essayé de les examiner ensemble.